



Projet associatif

GROUPE ECONOMIQUE SOLIDAIRE

Association Intermédiaire CONTACT

Chantiers CONTACT

CONTACT Développement

CONTACT Matériel

Juillet 2016



POURQUOI REVISITER UN PROJET ASSOCIATIF APRES 25 ANS D'EXISTENCE ?

- ❶ pour « réaffirmer » les valeurs fondamentales qui guident nos actions et l' « esprit » Contact qui existe depuis toujours au sein de nos structures,
- ❷ pour « pérenniser » la structure et « l'adapter » à la réalité du territoire et aux besoins des personnes accueillies.

A - NOS VALEURS

Le projet associatif est fondé sur des valeurs humanistes qui se traduisent par :

- le respect de l'individu
- l'acceptation de la différence
- la conviction que chaque individu peut être acteur et responsable de sa vie
- l'accompagnement vers l'autonomie
- le fait que chaque individu a une place ou un rôle dans la société
- la solidarité

L'association s'adapte à la mutation de la valeur travail mais nous sommes convaincus que le travail est une source d'épanouissement, facteur d'intégration, et rend les salariés acteurs de leur vie.



B - CE PROJET ASSOCIATIF EST LE PROJET POLITIQUE DU GES « CONTACT ».

1 - Les missions principales :

Contact œuvre dans le domaine de l'insertion par l'activité économique.

Extrait de l'article L 322-4-16 du Code du Travail : « l'insertion par l'activité économique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières de bénéficier de contrat de travail en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle ».

Contact a ainsi pour mission d'aider le « salarié en parcours » à :

- révéler ses capacités ou ses freins en matière d'insertion professionnelle au travers de mise en situation de travail
- améliorer ses capacités d'insertion en lui redonnant des repères et des rythmes,
- recréer du lien social et travailler en équipe,
- développer l'estime de soi, apprendre à mieux se connaître et à s'accepter,
- mener une réflexion sur son projet professionnel : s'orienter, découvrir des secteurs porteurs
- développer des compétences et valoriser ses aptitudes,
- réintégrer le monde du travail.

Nos « interventions » relèvent d'aspects pédagogiques, techniques et psychologiques au service de la personne. Elles s'appuient sur un accompagnement social et professionnel de l'individu.



2 - Les structures :

L'**Association Intermédiaire Contact** : mises à disposition de personnes en recherche d'emploi auprès de particuliers, de collectivités, d'artisans ou d'entreprises. Les salariés sous contrat de travail, bénéficient de tous les avantages sociaux et sont suivis ou accompagnés selon leurs besoins, selon les obligations légales en vigueur.

Les **Chantiers Contact** : Ateliers et Chantiers d'Insertion, de production, associant formation, accompagnement social et mise en situation de travail. Nos clients sont principalement des collectivités ou des associations. Néanmoins, la loi nous autorise à devenir sous-traitants dans le domaine marchand pour des entreprises publiques ou privées et à intervenir chez les particuliers* (dans la limite légale par rapport à notre activité). Nos interventions peuvent se faire dans le cadre de marchés publics avec ou sans clauses sociales. Les salariés en parcours, en difficulté sociale et /ou professionnelle sont embauchés sous contrat, selon la législation. Chantiers Contact propose plusieurs types d'activités :

Chantier Nature : tous types de travaux d'espaces verts y compris aménagement et entretien.

Chantier Blanchisserie : lavage et repassage de linge, couture pour des associations (foot), des institutions (foyer logement, camping ...) ou des particuliers. Activités complémentaires qui développent des savoir-faire et des savoirs être (ménage, distribution prospectus...);

Chantier Restauration : activité restaurant et traiteur, ouvert à tout public, dans le but de former aux métiers de la cuisine et du service en salle.

L'association **Contact Développement** : délivre des actions de formation auprès du public accompagné : développement de soi, développement de compétences, développement de connaissances.

L'association **Contact Matériel** : propose la location de matériel aux donneurs d'ordre du GES (Groupe Économique Solidaire), pour permettre aux personnes en insertion de travailler en toute sécurité. Elle gère son parc matériel et véhicules.

* il sera demandé aux particuliers une cotisation symbolique annuelle, valable pour toutes les prestations des chantiers, permettant de devenir adhérent.

3 – Le public :

- jeunes de moins de 26 ans en difficulté
- demandeurs d'emploi longue durée
- personnes prises en charge au titre de l'aide sociale
- personnes reconnues handicapées par la MDPH
- personnes de l'Éducation Surveillée
- personnes sous mains de justice
- personnes avec des problèmes d'addiction
- personnes avec de faibles ou sans revenu
- personnes sans domicile fixe,

Contact accueille les personnes, de la fin de la scolarité obligatoire jusqu'à l'âge légal de la retraite, voire au-delà. Ces personnes viennent d'elles-mêmes ou nous sont adressées par les acteurs de l'action sociale ou de la justice.

4 – Le partenariat

La structure est au centre de l'action qui est l'insertion durable des personnes. Pour cela elle s'appuie sur des « financeurs », des « prescripteurs » (services instructeurs) ou des « clients ». Ce partenariat permet de lever les freins périphériques à l'emploi.

- ⇒ nos « financeurs » : Conseil Départemental, DIRECCTE, communautés de communes etc...
- ⇒ nos « clients » ou donneurs d'ordres : communautés de communes, collectivités, associations, mais aussi les entreprises et les particuliers qui font appel à nous.
- ⇒ nos « prescripteurs », les services instructeurs : Services Sociaux, CCAS, Mission Locale, Pôle Emploi ...
- ⇒ les autres intervenants de l'IAE sur le département (ETTI, AI, Chantiers, EI, fédération Coorace...)
- ⇒ nos « mécènes » : entreprises privées ou publiques qui nous soutiennent dans notre action (sous forme de dons).

Au-delà du simple aspect financier et fonctionnel, ce réseau partenarial nous permet de concrétiser notre rôle politique de refus de l'exclusion et de promotion de l'insertion par l'activité économique. Nous sommes au carrefour d'un tissu complexe de relations entre des acteurs différents, et nous ne devons pas perdre de vue notre valeur centrale : l'individu. La force de ce réseau nous aide à remplir correctement notre mission, grâce à des partenaires qui nous font confiance et nous soutiennent.

Notre qualité de service, notre professionnalisme et notre fiabilité sont les garants de cette confiance.

5 – Recherche d'innovation

Notre objectif est de :

- veiller à la situation sociale, législative, économique, voire technique et technologique,
- être à la pointe des évolutions et s'adapter à un environnement en constante évolution
- détecter des opportunités,
- avoir une stratégie permanente qui s'appuie sur une analyse objective et constructive de nos atouts
- développer de nouveaux services de « mises à disposition » pour satisfaire des besoins émergents
- offrir une diversité d'activités,
- améliorer la « qualité » de nos services rendus, en valorisant les compétences des personnes mises à disposition.

C – LES ACTIONS

1 – Accompagnement professionnel

L'offre d'insertion doit être variée pour permettre à chacun de trouver un emploi adapté à son profil. Chaque mise en situation au travail est précédée d'un entretien et d'une évaluation du salarié polyvalent, afin de lui trouver des missions adaptées à ses compétences et à ses souhaits. Une période d'essai offre la possibilité de réorienter si nécessaire le salarié et son parcours peut évoluer grâce aux passerelles existant entre les différentes structures.

Le but est de faire évoluer le salarié dans son projet professionnel pour l'amener à l'autonomie.

2 – Accompagnement social

L'accompagnement social vient en complément de l'accompagnement professionnel. Il a pour but de repérer les freins à l'emploi et de l'orienter vers les dispositifs sociaux et médicaux adaptés. Il est formalisé par des échanges, des tripartites et des bilans et s'appuie également sur des réunions de concertation en interne. Le parcours individualisé s'adapte et évolue en fonction de la résolution des difficultés rencontrées. Il pourra s'interrompre et reprendre sans préjudice.

Le but est d'aider la personne à retrouver son indépendance.

3 – Formations

Il nous appartient de trouver les financements nécessaires à la réalisation des actions de formations, dans le but de maintenir un niveau de compétence, d'apporter un service de qualité et de professionnaliser les salariés.

Pour les salariés polyvalents

Nous sommes soucieux d'apporter les formations adaptées aux besoins et aux souhaits des salariés polyvalents pour les accompagner dans leur parcours.

Nos formations sont prioritairement opérationnelles pour favoriser le retour à l'emploi (ex. techniques de ménage, utilisation des machines espaces verts...).

Pour les salariés permanents

La formation des salariés permanents leur permet de s'adapter aux changements liés à leur métier, Elle peut les inciter à accéder à un diplôme dans le cadre de la VAE (Validation des Acquis par l'Expérience). La formation a aussi pour but de favoriser les évolutions de carrière.

Pour les administrateurs

Les enjeux économiques et sociaux, les responsabilités qui incombent aux administrateurs sont grandissants et exigent de se maintenir au courant des nouvelles réglementations ou évolutions liées à l'insertion. Les administrateurs sollicitent les organismes ressources tels que la fédération COORACE, l'aide juridique du cabinet comptable, l'avocat....

Pour les personnes extérieures à la structure

Dans le cadre de la mutualisation de moyens, de partenariats et dans le souci de valoriser nos actions réalisées en interne, CONTACT propose des formations opérationnelles aux salariés inscrits dans d'autres SIAE, à des personnes en recherche d'emploi ou en parcours de formation. Ces personnes sont donc orientées par des partenaires.

D – LES ORIENTATIONS 2016 - 2020

Garantir aux personnes accueillies un accompagnement professionnel et social de qualité

1 – Renforcer l'axe d'accompagnement

- Maintenir un accueil de qualité en apportant le même service sur tous les sites.
- Favoriser la mobilité pour que les salariés en parcours puissent remplir leur mission et atteindre leurs objectifs
- Permettre l'intégration des personnes étrangères.
- Développer notre offre d'insertion en direction du public féminin.
- Faire des évaluations des compétences et centres d'intérêts pour les personnes accueillies, sans exception.
- Contribuer à l'évolution du modèle « association intermédiaire » : contrats de travail, durée d'accompagnement...
- Réinvestir le monde de l'entreprise en proposant des prestations de service afin de répondre à leurs besoins et de permettre aux salariés d'expérimenter le travail en entreprise.

2 – Adapter nos structures aux nouveaux besoins et au territoire

- S'adapter et être vigilant aux nouvelles problématiques sociétales et sociales.
- Travailler sur une mutualisation de moyens suivant l'évolution des territoires (loi NÔTRE).
- Veiller aux besoins économiques et aux secteurs porteurs du territoire.

3 – Partenariat

- Proposer une mutualisation d'actions (exemple : formations...), développer la complémentarité avec les acteurs du territoire ou Structures Insertion par l'Activité Économique du département.
- S'ouvrir à la pratique du mécénat.
- Renforcer le partenariat avec les services sociaux et ceux liés à l'emploi : apprendre à travailler ensemble, resserrer les liens, améliorer l'efficacité des services rendus.

Renforcer l'efficience du GES Contact

5 – Assurer l'équilibre budgétaire et financier

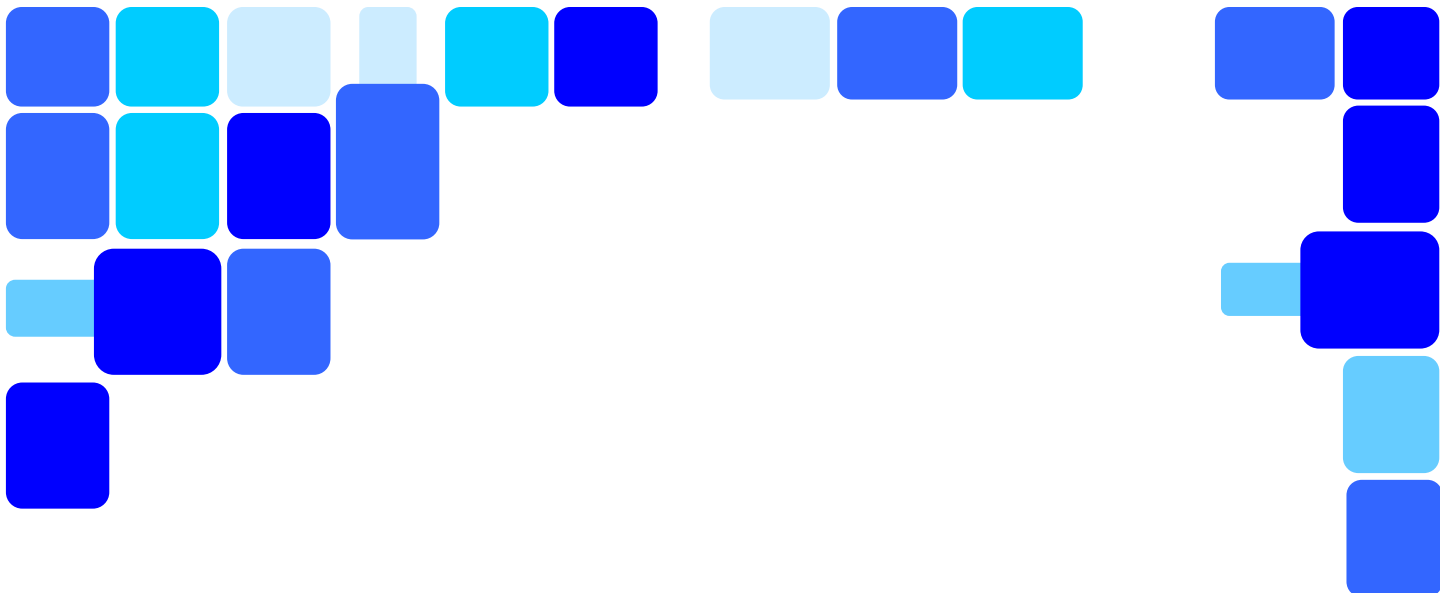
- Anticiper les investissements sur plusieurs années.
- Chercher de nouvelles ressources financières.
- Maîtriser les charges et mesurer les risques financiers
- Rester en veille sur les évolutions des aides de l'état et réajuster nos pratiques en fonction de leur impact.
- Pérenniser l'activité de la structure en diversifiant nos activités.

6 – Améliorer nos organisations

- Inscrire dans la durée nos actions de communication. Rencontrer les collectivités et les acteurs économiques pour informer sur nos prestations et l'insertion.
- Développer une démarche qualité.
- Adapter l'organigramme pour sécuriser l'organisation et le fonctionnement du GES.
- Entamer une réflexion sur les statuts et la gouvernance.

7 – Faire émerger

- Chaque action menée devra s'inscrire au mieux dans une démarche respectueuse de l'environnement.



77 avenue Georges Clemenceau 85150 LA MOTHE ACHARD Tél. 20.51.05.91.79
Olonne Espace 3 Allée des Aulnes 85340 OLONNE SUR MER Tél. 02.51.21 .17.39
12 Avenue des Sables 85440 TALMONT ST HILAIRE Tél. 02.51.90.20.15
